



**DECLARATION DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE
RELATIVE A LA MUTINERIE D'ELEMENTS
DES FORCES ARMEES DE COTE D'IVOIRE**

Depuis le vendredi 12 mai 2017, plusieurs villes du pays sont secouées par une mutinerie d'éléments des Forces Armées de Côte d'Ivoire revendiquant des reliquats de primes, par des coups de feu et des barrages érigés sur plusieurs voies publiques.

Cette situation qui trouble une fois de plus la quiétude des populations, paralyse le déroulement normal des activités économiques et le bon fonctionnement des administrations publiques et privées.

En effet, de nombreux véhicules sont restés bloqués dans les différents corridors occupés, constituant ainsi un réel obstacle à la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national.

Il est à regretter des pertes en vie humaine et de nombreux blessés enregistrés au cours de ces événements.

Le Médiateur de la République présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Cette situation risque, si elle perdure, de mettre à mal la paix sociale encore fragile, les bonnes relations entre les Forces de défense et de sécurité ainsi que les efforts de stabilité et de croissance économiques engagés depuis plusieurs années par le Gouvernement.

Le Médiateur de la République ayant pour rôle d'aider au renforcement de la paix et de la cohésion sociale, après une analyse de la situation :

- Exprime sa volonté de contribuer auprès du Gouvernement, à la recherche de solutions à cette crise, afin de préserver la paix sociale et les acquis économiques de notre pays ;

- Adresse ses vives félicitations au Gouvernement pour avoir fait preuve de patience, de tempérance et de sagesse pour prévenir des affrontements fratricides et un éventuel bain de sang.
- Appelle les mutins au calme et à la retenue ; à respecter les engagements internationaux de la Côte d'Ivoire relatifs à la libre circulation des personnes et des biens et les invite à la discipline et au civisme, valeurs cardinales qui caractérisent les armées, afin d'éviter par leurs agissements, de troubler davantage la tranquillité des populations.

Fait à Abidjan, le 15 mai 2017

Le Médiateur de la République

